

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01706
Numéro SIREN : 503 673 428
Nom ou dénomination : A.J. SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2018 sous le numéro de dépôt 5976

Désignation de l'entreprise SARL AJ SERVICESAdresse de l'entreprise 3 Rue Beaubourg77134 EMERAINVILLENéant ☐ *Numéro SIRET * 50367342800028Durée de l'exercice en nombre de mois * 12Durée de l'exercice précédent * 12GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire 30092016
Exercice N-1 clos le 30092016

ACTIF

Brut

Amortissements - Provisions

Net

Net

1

2

3

4

ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	3 630	030	3 630		45
	Immobilisations financières * (1)		040	900	042		900	900
	Total I (5)		044	4 530	048	3 630	900	945
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	25 000	052		25 000	
	Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	153 328	070		153 328	152 225
		Autres * (3)	072	43 092	074		43 092	31 256
ACTIF CIRCULANT	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	10 791	086		10 791	20 105
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	232 210	098		232 210	203 585
	Total général (I+II)		110	236 740	112	3 630	233 110	204 530

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7 500	4 500
	Ecart de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	750	750
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	134	84 427	57 394
	Résultat de l'exercice	136	18 652	47 508
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	111 330	110 152
	Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	66 573	41 763
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	55 208	52 615
	Produits constatés d'avance	174		
DETTES (4)	Total III	176	121 780	94 378
	Total général (I + II + III)	180	233 110	204 530
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		
RENVOIS	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		2 083

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire - art. 41, III-2, 3° du décret n° 1153 du 20/09/2017 (art. 41, III-2, 3° du décret n° 1153 du 20/09/2017)		Désignation de l'entreprise SARL A J SERVICES		Exercice N clos le 13 00 9 2017		Exercice N-1 clos le 13 00 9 2016	
A - RÉSULTAT COMPTABLE							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue	biens	215	214			
		services *	217	218	397 500	404 498	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	25 000		
	Production immobilisée *		224				
	Subventions d'exploitation reçues		226				
	Autres produits		230	438	92		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	422 938	404 590	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234				
	Variation de stock (marchandises) *		236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	2 991	927		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	113 811	81 311	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	1 855	2 467	
	Rémunérations du personnel *		250	240 357	216 119		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	46 125	47 898		
	Dotations aux amortissements *		254	45	89		
	Dotations aux provisions		256				
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * - dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259	260	22	248
	Total des charges d'exploitation (II)			264	405 206	349 058	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	17 732	55 531		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III) 280				
	Produits exceptionnels		(IV) 290	2 083			
	Charges financières		(V) 294		20		
	Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) - dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))		347	348	224	
	Impôts sur les bénéfices *		(VII) 306	1 163	7 779		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	18 652	47 508		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	18 652	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	1 163			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	8 223	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
					342		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexties)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44. octies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexties A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	
	Divers* ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. octies)	990	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655	Créance due au report en arrière du déficit	346		
					350	20 285	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	7 753	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	7 753	372	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 12 062 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	267		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 630		
TOTAL	3 898		
Prêts, autres immobilisations financières	900		
TOTAL	900		
TOTAL GENERAL	4 798		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		267		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 630	3 630
TOTAL		267	3 630	3 630
Prêts, autres immobilisations financières			900	900
TOTAL			900	900
TOTAL GENERAL		267	4 530	4 530

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	222	45	267	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 630			3 630
TOTAL	3 853	45	267	3 630
TOTAL GENERAL	3 853	45	267	3 630

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	45				
TOTAL	45				
TOTAL GENERAL	45				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des provisions

Dont dotations et reprises d'exploitation	45		
--	----	--	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	900	900	
Autres créances clients	153 328	153 328	
Personnel et comptes rattachés	136	136	
Impôts sur les bénéfices	5 781	5 781	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 890	16 890	
Divers état et autres collectivités publiques	20 285	20 285	
TOTAL	197 319	197 319	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	66 573	66 573		
Personnel et comptes rattachés	19 235	19 235		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 245	34 245		
Autres impôts taxes et assimilés	1 405	1 405		
Autres dettes	323	323		
TOTAL	121 780	121 780		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Part Sociale	75.0000	100			100

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	20 285
Total	20 285

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	7 267
Total	7 267

EURL AJ SERVICES
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 €
3 Rue Beaubourg 77184 EMERAINVILLE
R.C.S MEAUX 503 673 428

RAPPORT DE GESTION

De la gérance à l'assemblée générale ordinaire au 06 Mars 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et à l'article 20 des statuts, je vous ai réunis en assemblée générale ordinaire, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2017.

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice clos le 30 Septembre 2017, d'une durée de 12 mois, la société a réalisé un chiffre d'affaires de **397 938 €**.

Parallèlement, les charges d'exploitation s'établissent au 30 Septembre 2017 à **405 206 €**.

De ce fait, le résultat d'exploitation ressort un bénéfice à hauteur de **18 652,47 €** au 30 Septembre 2017.

Ce résultat est décevant, j'espère améliorer largement la situation l'année prochaine.

II – RESULTATS - PROPOSITION D'AFFECTATION

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de **18 652,47 €**.

Je vous propose par ailleurs de bien vouloir approuver l'affectation suivante du résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2017, à savoir :

- Report à nouveau créditeur 2016	84 427.11 €
- Affectation du résultat bénéficiaire 2017	18 652,47 €

Soit un solde total du report à nouveau créditeur de 103 079 58 €

III - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L223-19 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES

Un rapport spécial a été établi sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du code de commerce dont nous vous demanderons son approbation à savoir :

- un bail commercial au 3 rue Beaubourg 77184 Emerainville à compter du 1^{er} Octobre 2013, avec Mr et Mme DA COSTA GONCALVES Antonio, demeurant 10 Rue Pol Marchal 77450 LESCHES,
- une convention de sous-traitant administratif avec la société ELIANT, dont l'un des associés est DA COSTA GONCALVES Antonio.
- Une convention de sous-traitant avec la société Luso Plaque & Platre Sarl pour un montant des prestations comptabilisées en charges par votre société sur l'exercice 2016/2017.

IV – REMUNERATION DU GERANT

Pour l'exercice en cours, aucune rémunération de gérance n'a été prise.

Aucune rémunération de gérance ne sera versée pour l'année 2017/2018.

Je vous demande par ailleurs d'accepter que me soient remboursés, sur présentation des justificatifs, les frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de mon mandat.

V – QUITUS

Je vous remercie de bien vouloir me consentir quitus de ma gestion pour cet exercice et je reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires que vous jugeriez utile de me demander.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Fait à Emerainville,
Le 19 Février 2018

Le Gérant,

M Antonio José DA COSTA NOVO GONCALVES


EURL A.J. SERVICES
3 rue Beaubourg - 77184 EMERAINVILLE
Siret : 503 673 428 00028
RCS Meaux - Code APE : 4120B
Tél : 06 07 88 05 35

EURL AJ SERVICES
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 €
3 Rue Beaubourg 77184 EMERAINVILLE
R.C.S MEAUX 503 673 428

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE

A l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 06 Mars 2018
Sur les conventions visées à l'article L-223-19 du code de Commerce

Messieurs,

Conformément à l'article L-223-19 du code de Commerce, je vous présente un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son gérant, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Je vous précise qu'il existe une convention entrant dans le champ d'application de l'article L-223-19 du code de Commerce, à savoir :

Un bail commercial avec Mr et Mme DA COSTA GONCALVES Antonio, demeurant 10 Rue Pol Marchal 77450 LESCHES a été établi et un loyer a été comptabilisé et payé pour la somme de 14 400,00 € sur l'exercice.

Une convention de sous-traitant administratif avec la société ELIANT, dont l'un des associés est Monsieur DA COSTA GONCALVES Antonio, approuve ladite convention, le montant porté en charge sur l'exercice s'élève à 12 000 € HT.

Un contrat de sous-traitance entre la Société LUSO PLAQUE ET PLATRE et la société AJ SERVICE pour un montant de 397 500 € pour l'exercice 2017.

Je vous demande d'approuver cette convention.

La Gérance
EURL AJ SERVICES
3 rue Beaubourg 77184 EMERAINVILLE
Siret 503 673 428 00028
RCS Meaux - Code APE : 4120B
01 06 07 88 05 26

EURL AJ SERVICES
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 €
3 Rue Beaubourg 77184 EMERAINVILLE
R.C.S MEAUX 503 673 428

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 06 MARS 2018

L'an deux mille dix huit,
Le 06 Mars,
A quatorze heures,

Monsieur Antonio José DA COSTA NOVO GONCALVES, associé unique de la Société à responsabilité limitée AJ SERVICES, au capital de 7 500 €, dont le siège social est 3 Rue Beaubourg 77184 EMERAINVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX sous le n° 503 673 428 est présent.

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

Monsieur Antonio José DA COSTA NOVO GONCALVES, gérant associé, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 Septembre 2017 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Les comptes annuels et le rapport de gestion ont été adressés le 19 Février 2018 à l'associé unique, soit dans le délai de six mois à compter de la clôture dudit exercice.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associé unique, au siège social, dans les délais réglementaires.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- approbation des comptes de résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2017
- quitus à la gérance
- rémunération du gérant
- affectation des résultats
- constatations des conventions relatives à l'article L223-19 du code de commerce
- pouvoirs en vue des formalités

CA

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 30 Septembre 2017, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **18 652,47€**.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

L'associé unique approuve le montant global des dépenses et des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 30 Septembre 2017 de la façon suivante :

- Report à nouveau créiteur 2016	84 427.11 €
- Affectation du résultat bénéficiaire 2017	18 652,47 €

Soit un solde total du report à nouveau créiteur de 103 079.58 €

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du code de commerce, l'associé unique prend acte qu'un rapport spécial a été établi à savoir :

Un bail commercial a été établi avec Mr et Mme DA COSTA GONCALVES Antonio, demeurant 10 Rue Pol Marchal 77450 LESCHES d'un loyer de 14 400 € pour l'exercice 2016/2017.

Une convention de sous-traitant administratif avec la société ELIANT, dont l'un des associés est Monsieur DA COSTA GONCALVES Antonio, approuve ladite convention, le montant porté en charge sur l'exercice s'élève à 12 000 € HT.

Un contrat de sous-traitance avec la SARL LUSO PLAQUE & PLATRE, dont Monsieur DA COSTA GONCALVES Antonio, approuve ladite convention, le montant porté en charge sur l'exercice s'élève à 397 500.00 € HT.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique prend note qu'aucune rémunération de gérance n'a été versée pendant l'exercice 2016/2017. Il en sera de même pour l'exercice 2017/2018.

Le gérant pourra prétendre, en outre, sur justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

CA

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

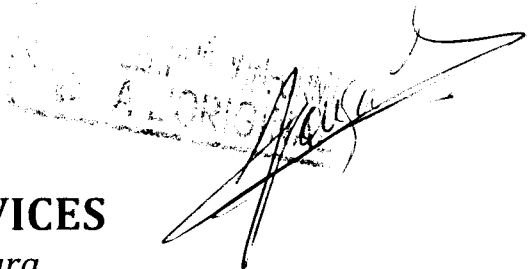
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique présent et le Gérant.

Le Gérant,

M Antonio José DA COSTA NOVO GONCALVES


Eurl A.J. SERVICES
3 rue Beaubourg - 77184 EMERAINVILLE
Siret : 503 073 428 00028
RCS Nanterre - Code APE : 4120B
Tel. 06 07 88 05 26



EURL AJ SERVICES
3 Rue Beaubourg
77184 EMERAINVILLE
RCS MEAUX B 503 673 428

COMPTES ANNUELS
Du 01/10/2016 au 30/09/2017

Fait à Emerainville,